

Un partenariat au profit des porteurs de projets

Jeudi 11 juillet 2013



Un partenariat pour aider les nouvelles entreprises créatrices d'emplois. (DR)

Deux réseaux viennent de signer un partenariat, au profit des entreprises locales... Réseau Entreprendre Martinique et Technopole Martinique/Cacem vont, en effet, accompagner les porteurs de projet et les nouveaux entrepreneurs dans la création et la pérennisation de leur entreprise.

« L'observation des activités respectives de Réseau Entreprendre Martinique et de Technopole Martinique (voir encadré) met en exergue leur complémentarité, en faveur des porteurs de projets et nouveaux créateurs de Petites et moyennes entreprises ou Petites et moyennes industries (PME/PMI), qui développent des activités et produits innovants et présentent un réel potentiel de création de valeur » explique Valérie Érin-Saler, élue communautaire et présidente du Comité d'agrément de la Technopole. « Nous avons donc décidé d'unir nos efforts, en vue de favoriser le développement et la pérennisation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois » .

Un partenariat a ainsi été établi fin 2012.

« Depuis octobre 2012, nous avons eu plusieurs séances de travail très constructives, afin de déterminer les actions que nous pouvons mener ensemble courant 2013 et au-delà. Je suis très satisfait des projets qui ont émergé et de la synergie que j'ai pu constater entre nos deux organisations » , indique Michel Coridon, président de Réseau Entreprendre Martinique.

Ce partenariat conduira chaque organisation à participer aux manifestations et événements organisés par l'autre partie, à travailler à la détection de projets et à organiser des ateliers thématiques en collaboration.

- **Contacts :**
- **Technopole Martinique/Cacem : 0596.75.82.72.**
- **Réseau Entreprendre Martinique : 0596.42.66.36.**
- **La pépinière d'entreprises : 0596.38.07.71.**

- Des entrepreneurs bénévoles

Membre de la fédération nationale Réseau Entreprendre, Réseau Entreprendre Martinique est une association loi 1901 créée en juillet 2011, qui réunit à ce jour une soixantaine de membres, tous dirigeants d'entreprises martiniquaises. L'originalité de ce réseau d'entrepreneurs bénévoles tient à son action orientée vers les projets à potentiel, en termes de création d'emploi, ainsi qu'à l'engagement de chefs d'entreprises dans l'accompagnement et la professionnalisation des projets.

De son côté, Technopole Martinique est un dispositif de soutien à l'innovation entrepreneuriale, labellisé en 2008 au niveau européen et mis en oeuvre par la Communauté d'agglomération des communes du centre de la Martinique (Cacem).

Il couvre notamment la détection, l'évaluation et l'accompagnement de projets et d'entreprises innovantes, à travers un panel de prestations individualisées.